



L'Association ontarienne des
sociétés de l'aide à l'enfance

Rapport Annuel

2025-2026





Table des matières

Message du directeur général et de la présidente du conseil d'administration	02
Notre année : Impact stratégique	06
Mener la réforme du système et le leadership politique	07
Renforcer l'excellence du secteur	09
Développer les partenariats et l'intégration du système	11
Valoriser la voix et le leadership des jeunes	12
AOSAE : Nos activités et pourquoi c'est important	14
Membres du conseil d'administration de l'AOSAE	17
Bilan	18
État des revenus et dépenses	19



Un message du directeur général et de la présidente du conseil d'administration

L'exercice financier 2025-2026 a marqué un tournant pour le secteur de la protection de l'enfance en Ontario.

Partout dans la province, les sociétés d'aide à l'enfance et les agences autochtones de bien-être de l'enfance et de la famille ont fait face à d'importantes pressions cette année : une complexité croissante des besoins, des difficultés de financement structurelles, un regard du public accru ainsi que des révisions et réformes législatives menées par le gouvernement. Ensemble, ces réalités mènent à une conclusion claire : la protection de l'enfance, telle que nous la connaissons, ne peut plus demeurer inchangée.

Ce moment nous amène à faire une réflexion audacieuse, une évolution significative et un engagement commun afin de réfléchir à de meilleures solutions, à obtenir de meilleurs résultats et à bâtir un avenir plus prometteur pour les enfants, les jeunes

et les familles. Notre système requiert un leadership, de la clarté et un effort soutenu pour bâtir un système équitable, adapté et durable pour celles et ceux qui ont besoin de soutien et des services.

L'AOSAE s'est engagée d'aider à mener ce changement.



Solomon Owoo

Directeur général

Vera Mercier

Présidente du conseil
d'administration



Au cours de la dernière année, nous avons positionné l'Association – et nos membres – à agir comme partenaire constructif et axé sur les solutions auprès du gouvernement. Nous nous sommes engagés à combler l'écart entre les intentions politiques et les réalités du terrain

tout en veillant à ce que la voix des jeunes, des familles et des communautés demeure au cœur de la transformation du système.

Nous avons mis en œuvre des réformes concrètes pour alléger les charges administratives, accompagné les agences dans leurs changements réglementaires et opérationnels, et renforcé les fondements de l'excellence du secteur grâce à la formation, aux services partagés et au soutien pour la gouvernance. Nous avons continué à travailler avec le gouvernement pour développer une meilleure compréhension des pressions croissantes qui affectent le système, notamment : l'inflation, la complexité des besoins, les lacunes des services dans un écosystème plus vaste en matière de services à l'enfance, et l'escalade des coûts des placements aux privés.

Parallèlement, nous avons élargi nos partenariats intersectoriels, conscients que la protection de l'enfance est indissociable des services de développement, de la santé mentale et physique, de l'éducation et du soutien communautaire.

Surtout, nous avons continué de valoriser la voix des jeunes sur leurs expériences vécues, et ce, non pas comme un simple complément, mais comme un moteur essentiel de l'élaboration des politiques, des pratiques et de la responsabilisation.

Perspectives pour l'avenir : De la pression à la transformation

Alors que plusieurs de nos agences membres opèrent avec un déficit, il est clair que les difficultés financières et opérationnelles du secteur sont structurelles et non temporaires. Ces difficultés comprennent :

- La complexité croissante des besoins
- La hausse des coûts des soins et des placements
- L'incohérence entre les modèles de financement et les réalités vécues
- Les attentes croissantes en matière de responsabilisation et de résultats
- Le manque de services et de soutien dans la région du Nord



- Le manque de capacité dans les milieux urbains

L'intervention doit être tout aussi structurelle.

Au cours de la prochaine année, l'AOSAE concentrera ses efforts de sensibilisation sur :

- La mise en œuvre d'une réforme de financement
- Le renforcement de la collaboration interministérielle pour soutenir un système de services à l'enfance plus intégré
- La modernisation de la gouvernance et de la responsabilisation dans l'ensemble du secteur
- L'expansion des services partagés et l'amélioration de l'efficacité du système
- La mise en œuvre d'un discours public plus fort sur la valeur de la protection de l'enfance
- Un plaidoyer visant des approches équitables qui tiennent compte des réalités des enfants, des jeunes et des familles qui vivent au sein des communautés que nous desservons, particulièrement dans le Nord de l'Ontario.

Conclusion de nos réflexions

Cette année a confirmé une vérité fondamentale :

La protection de l'enfance ne peut opérer en silo. Elle doit refléter la santé, l'équité et la résilience de nos communautés.

L'AOSAE poursuivra son rôle de premier plan avec un mandat clair :

- Revendiquer avec crédibilité
- Collaborer avec détermination
- Agir avec diligence
- Mettre de l'avant la voix des personnes les plus touchées

Notre objectif n'est pas simplement de maintenir le système actuel, mais de travailler à bâtir un système mieux adapté pour chaque enfant, jeune et famille de l'Ontario. L'occasion qui s'offre à nous est claire : créer un système de protection de l'enfance qui reflète la complexité des besoins, privilégie l'intervention précoce et veille à ce que chaque enfant soit non seulement en sécurité, mais aussi que chaque enfant puisse s'épanouir.



L'Association ontarienne des
sociétés de l'aide à l'enfance

De concert avec nos membres, nos partenaires et le gouvernement, nous sommes déterminés à mener ce changement.

Vera Mercier
Présidente du conseil
d'administration

Solomon Owoo
Directeur général



Notre année : Impact stratégique

En 2025-2026, le travail de l'AOSAE a été axé sur quatre piliers intégrés d'impact :

1 Mener la réforme du système
Promouvoir des solutions de politiques, appuyer la mise en œuvre législative et positionner le secteur comme partenaire de la transformation.

Renforcer l'excellence du secteur

Améliorer la viabilité financière, la gouvernance et les capacités du personnel des agences membres.

2

3 Développer les partenariats et l'intégration du système

Développer des collaborations intersectorielles pour répondre à des besoins complexes et améliorer les résultats.

4 Valoriser la voix et le leadership des jeunes

Intégrer l'expérience vécue dans la prise de décision, la conception des programmes et la revendication.

Ces piliers témoignent d'un changement délibéré : passant d'un soutien au système tel qu'il existe à un rôle actif dans la transformation du système à venir.





1 Mener la réforme du système et le leadership politique

Au cours de la dernière année, l'AOSAE a dû agir non seulement comme une association formée de membres, mais aussi comme un leader du système, guidant les changements en temps réel.



Réduction du fardeau administratif et modernisation de ses pratiques

Les intervenants de première ligne sont de plus en plus contraints par des exigences administratives qui limitent le temps qu'ils peuvent passer avec les enfants et les familles. L'AOSAE a opté pour des solutions ciblées pour remédier à cette situation, notamment :

- Plaidoyer pour l'intégration des systèmes RIPE et SIG-RL afin d'éliminer les rapports redondants
- Moderniser, pour l'ensemble du secteur, les outils SOCEN et CÉS, conçus en collaboration avec les jeunes, les familles et les partenaires autochtones
- Soutenir l'accompagnement continu des membres concernant l'évolution des exigences en matière de protection de la vie privée et de la vérification des antécédents judiciaires

Ces efforts reposent sur un principe simple : les systèmes doivent faciliter le soutien, et non l'empêcher.



S'adapter aux changements législatifs

L'AOSAE a joué un rôle central dans le soutien du secteur qui fait face à de multiples évolutions législatives et réglementaires, notamment :

Projet de loi 194, Loi de 2024 visant à renforcer la cybersécurité et la confiance dans le secteur public

- Cadre de gestion des actifs cybernétiques du secteur.

Projet de loi 33, Loi de 2025 sur le soutien aux enfants, aux élèves et aux étudiants

- Axé sur la normalisation des approches de gouvernance, la prise de décision et la garantie que les enfants placés comprennent comment exprimer leurs préoccupations.

Projet de loi 188, Loi de 2024 visant à soutenir l'avenir des enfants

- Renforce la protection de la vie privée et les garanties pour les enfants et les jeunes recevant des soins en Ontario.

Notre approche est demeurée constante :

soutenir la mise en œuvre, cerner les impacts opérationnels et revendiquer pour les ajustements lorsque les politiques et les pratiques divergent.





Soutenir les jeunes au-delà de la prise en charge

Les jeunes qui quittent le système de protection de l'enfance ont besoin d'aide pour s'orienter, comme tous les jeunes adultes. L'AOSAE a travaillé avec succès l'an dernier pour la prolongation du Programme à vos marques, prêts, partez.

Nous appuyons le Programme AVMPP, un investissement essentiel pour accompagner les jeunes dans leur transition vers l'âge adulte, et nous continuerons de faire entendre la voix des jeunes et de leurs défenseurs afin de renforcer ces mesures de soutien et d'en faire une réponse systémique plus globale et durable.

2 Renforcer l'excellence du secteur

Un système durable repose sur des organisations solides. Cette année, l'AOSAE s'est concentrée sur le renforcement des fondements financiers et opérationnels ainsi que du leadership du secteur par le biais de soutiens pratiques, de plaidoyers stratégiques et d'initiatives de renforcement des capacités partagées.



Gestion financière responsable et viabilité

Le modèle de financement actuel ne correspond plus aux réalités auxquelles les organismes sont confrontés.

Le financement demeure étroitement lié à des hypothèses historiques et à des mesures fondées sur le volume. Il ne tient pas suffisamment compte :

- de la complexité des besoins
- des réalités du Nord, des régions rurales et éloignées (disponibilité extrêmement limitée des services et des places) qui désavantagent de façon disproportionnée les jeunes et les familles autochtones du Nord
- des contextes de prestation de services aux Autochtones
- de la pression croissante sur les postes et le personnel
- des lacunes dans les services intersectoriels

Le fait que le financement d'urgence soit devenu une nécessité récurrente témoigne du fait que la formule de financement sous-jacente ne fonctionne plus comme prévu.

L'AOSAE continuera de plaider auprès de ses membres pour que le système soit revu afin de s'assurer que le financement gouvernemental permette au secteur d'offrir la protection, les soins et le soutien sur lesquels comptent les collectivités de l'Ontario.

Développer une main-d'œuvre axée sur l'équité

L'AOSAE a élargi son programme de formation à travers l'ensemble du secteur pour qu'il soit axé sur l'équité et les soins adaptés aux réalités culturelles :

- Formation Kujali : Mettant les familles noires au cœur de la pratique
- Programme de formation sur les jeunes 2SLGBTQ+ placés en famille d'accueil
- Auto-évaluation sectorielle identifiant les lacunes critiques et les points d'amélioration pour le soutien aux jeunes 2SLGBTQ+

Ce travail témoigne d'un engagement clair : l'équité doit passer d'un bon principe à la pratique.





Gouvernance et leadership

Consciente des disparités en matière de gouvernance au sein du secteur, l'AOSAE a entrepris l'élaboration d'un cadre provincial de formation sur la gouvernance pour les membres des conseils d'administration.

Ce cadre marque un tournant important vers :

- Des normes de gouvernance uniformes
- Des rôles et responsabilisations clairement définis
- Une surveillance appropriée et un leadership stratégique

3 Développer des partenariats et l'intégration du système

Les résultats en matière de protection de l'enfance sont déterminés bien au-delà des frontières du secteur.

L'AOSAE a priorisé des partenariats qui reflètent l'interdépendance des besoins des enfants.

Principaux partenariats établis ou développés :

- Enfants Avenir Ontario (EAO)
- Santé mentale pour enfants Ontario (SMEO)
- Familles en TRANSition
- Services aux familles de l'Ontario (SFO)

Ces collaborations renforcent la capacité du secteur à offrir des services de soutien intégrés et coordonnés.



Développer un réseau de systèmes plus vaste

L'AOSAE a renforcé son engagement auprès de partenaires provinciaux essentiels, notamment :

- Association des hôpitaux de l'Ontario (AHO)
- Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario (ATTSO)
- Enfants Avenir Ontario (EAO)
- Bureau du coroner en chef (BCC)
- Association des policiers de l'Ontario (APO)

Cela témoigne d'une évolution stratégique vers une coordination à l'échelle du système, et non vers une prestation de services en silos.

4 Valoriser la voix et le leadership des jeunes



L'engagement des jeunes n'est pas qu'un aspect du service, c'est un moteur essentiel pour la transformation du système. L'AOSAE continue d'intégrer la voix des jeunes dans les discussions sectorielles, dans les initiatives de sensibilisation auprès du public et dans l'importance du leadership qui va au-delà de la simple consultation pour instaurer un véritable partenariat.



Cette démarche s'est illustrée lors de la lecture du récit « Petites victoires » des jeunes lors de la rencontre du Executive Leadership Section (ELS) [SD1] de 2025. Ces témoignages ont permis aux dirigeants du secteur de mieux comprendre le quotidien, la résilience et les réussites des jeunes pris en charge ou ayant été pris en charge. La voix des jeunes s'est également manifestée par le partenariat de l'AOSAE avec le Conseil consultatif provincial de YouthCAN (CCPYC) pour l'élaboration de la campagne de la Journée des enfants et des jeunes pris en charge (JEJPC) de 2025. Les jeunes membres ont contribué à façonner le message, l'orientation créative et l'approche narrative de la campagne.

Grâce à ces opportunités, les jeunes ne se contentent pas de partager leurs expériences — ils influencent activement la façon dont le secteur communique, défend ses intérêts et aborde la transformation du système.

Soutien direct et opportunités

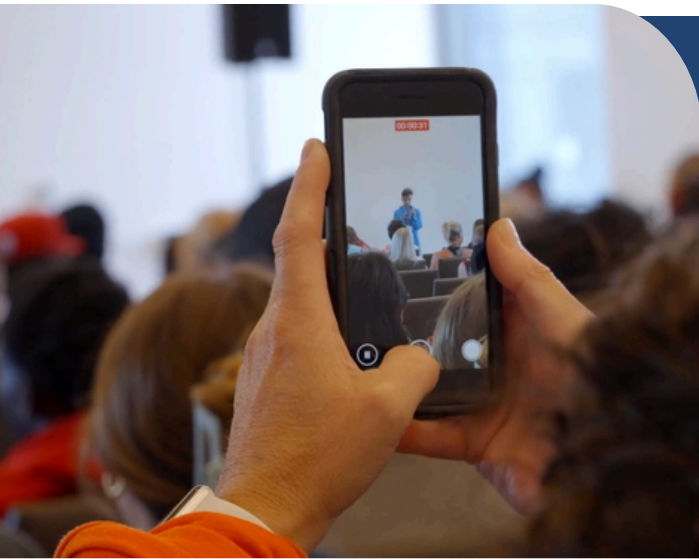
- 191 bourses Clark octroyées à des jeunes poursuivant leurs études
- Poursuite du développement de YouthCAN, PowerUp! et du Camp Lifting Leaves
- Participation et diversité accrues dans les programmes pour la jeunesse

Ces initiatives offrent bien plus qu'un simple soutien : elles renforcent la communauté, le leadership et l'appartenance.

Intégrer l'expérience vécue dans la prise de décision

La voix des jeunes a influencé directement :

- Le plan stratégique de l'AOSAE (2026-2027)
- La refonte de SOCEN et CÉS
- Les consultations législatives et politiques



Comme l'a exprimé un jeune :

« Chaque expérience de prise en charge est unique, mais c'est ensemble que nous créons une force collective. »

Voici l'avenir du système : conçu avec, et non pour, les personnes qu'il soutient.

AOSAE : Nos activités, et pourquoi c'est important

Une organisation collective au service du secteur de la protection de l'enfance en Ontario

L'AOSAE existe pour une raison simple : accomplir ensemble ce qu'aucune organisation ne peut faire seule.

L'AOSAE n'est pas une organisation qui offre des services ni une extension du gouvernement. Au contraire, l'AOSAE sert de voix collective, de pilier et de lien stratégique pour le secteur de la protection de l'enfance en Ontario – pilotée par ses agences membres, et responsable envers ses agences membres.

Toutes les actions d'OACAS reposent sur trois fonctions importantes :

- Le plaidoyer pour obtenir des ressources et influencer les politiques
- La coordination pour renforcer le système dans son ensemble
- Le soutien pour développer les capacités de toutes les agences



Turning member priorities into provincial action

Le travail de l'AOSAE est guidé par les priorités et les besoins recensés dans le secteur de la protection de l'enfance en Ontario. Des enjeux comme les contraintes budgétaires, la complexité des besoins pour les services, les difficultés de recrutement et les problèmes de gouvernance contribuent à orienter les efforts de plaidoyer et la direction stratégique de l'organisation.

Ce travail a permis :

- D'obtenir du financement d'urgence pour stabiliser les agences
- D'assurer le renouvellement et l'expansion des programmes, tels que À vos marques, prêts, partez
- De positionner le secteur dans les principales révisions du gouvernement
- De fournir des preuves, des données et des témoignages pour influencer les politiques publiques et la prise de décision

Par son travail de plaidoyer, l'AOSAE contribue à garantir que les réalités auxquelles sont confrontés les enfants, les jeunes, les familles et les fournisseurs de services soient prises en compte lors des décisions prises par le gouvernement.

Développement des capacités à l'échelle du secteur

Au-delà du plaidoyer, l'AOSAE renforce le système en développant des capacités partagées.

Grâce à une gamme de services offert par ses membres, l'AOSAE :

- Négocie et gère des avantages et des services de soutien à l'échelle du secteur, aidant à réduire les coûts pour les agences
- Offre de la formation en gouvernance et des opportunités développement en leadership



- Produit des données, des recherches et des analyses de politiques pour supporter de meilleures prises de décision
- Offre du soutien en matière de communication et de relations avec les médias aux agences qui gèrent des enjeux complexes et pour l'intérêt public

Ce sont des services que seraient difficiles – ou, dans plusieurs cas, même impossibles – pour permettre à chaque agence de se développer et d'être en mesure d'offrir ses propres services.





Membres du conseil d'administration de l'AOSAE 2025-2026

Vera Mercier

Présidente / Directrice
du conseil
d'administration de
l'agence

Ela Smith

Présidente sortante

Derrick Drouillard

Trésorier / Directeur du
personnel de l'agence

Danielle Samuel

Directrice du conseil
d'administration de
l'agence

Catherine Leclair

Directrice du conseil
d'administration de
l'agence

Priscilla Manful

Directrice du personnel
de l'agence

Amanda Colacicco

Directrice du personnel
de l'agence

Cléo Charlebois

Directeur du personnel
de l'agence

Nancy LaFrance-Rich

Directrice du personnel
de l'agence

Daria Allan-Ebron

Directrice du personnel
de l'agence

Patricia Codner

Membre associée

Monica Romero

Membre associée



ASSOCIATION ONTARIENNE DES SOCIÉTÉS DE L'AIDE À L'ENFANCE

Bilan

31 mars 2026, avec information comparative de 2025

			2026	2025
	Fonds d'opération	Fonds de bourses d'études	Total	Total
Actifs				
Actifs à court terme :				
Encaisse	\$ 5,138,634	\$ 103,452	\$ 5,242,086	\$ 3,337,389
Placements à court terme	–	–	–	1,000,000
Comptes débiteurs	845,367	2,000	847,367	996,221
Dépenses et dépôts payés d'avance	287,050	–	287,050	348,101
Actifs détenus en vue de la vente	607,292	–	607,292	–
	<u>6,878,343</u>	<u>105,452</u>	<u>6,983,795</u>	<u>5,681,711</u>
Immobilisations	3,042,190	–	3,042,190	3,800,008
	<u>\$ 9,920,533</u>	<u>\$ 105,452</u>	<u>\$ 10,025,985</u>	<u>\$ 9,481,719</u>

Passifs et soldes du fonds

Passifs à court terme :

Comptes créditeurs et charges à payer	\$ 1,395,325	\$ –	\$ 1,395,325	\$ 1,611,058
Revenu reporté	1,723,565	–	1,723,565	1,544,866
	<u>3,118,890</u>	<u>–</u>	<u>3,118,890</u>	<u>3,155,924</u>

Soldes du fonds :

Investissement dans les immobilisations	3,649,482	–	3,649,482	3,800,008
Fonds de bourses d'études	–	105,452	105,452	105,452
Fonds d'opération	3,152,161	–	3,152,161	2,420,335
	<u>6,801,643</u>	<u>105,452</u>	<u>6,907,095</u>	<u>6,325,795</u>

\$ 9,920,533 \$ 105,452 \$ 10,025,985 \$ 9,481,719



ASSOCIATION ONTARIENNE DES SOCIÉTÉS DE L'AIDE À L'ENFANCE

État des revenus et dépenses

Exercice se terminant le 31 mars 2026, avec information comparative de 2025

	Fonds d'opération		Fonds de bourses d'études		Total	
	2026	2025	2026	2025	2026	2025
Revenus :						
Gouvernement de l'Ontario	\$ 7,696,241	\$ 7,362,843	\$ -	\$ -	\$ 7,696,241	\$ 7,362,843
Cotisations des membres	3,669,124	3,160,754	-	-	3,669,124	3,160,754
Dons	-	-	443,250	439,206	443,250	439,206
Ventes et droits d'inscription	266,474	315,878	-	-	266,474	315,878
Autre	261,989	604,631	2,072	5,073	264,061	609,704
	11,893,828	11,444,106	445,322	444,279	12,339,150	11,888,385
Dépenses :						
Salaries	5,156,233	5,266,151	29,562	27,844	5,185,795	5,293,995
Services professionnels contractuels	1,874,343	1,775,299	-	-	1,874,343	1,775,299
Avantages sociaux	1,438,080	1,360,989	5,600	6,664	1,443,680	1,367,653
Contrats directs	1,362,968	1,333,579	-	-	1,362,968	1,333,579
Bureau et administration	701,458	694,261	6,910	5,271	708,368	699,532
Bourses et subventions	74,609	30,000	403,250	404,500	477,859	434,500
Installations et équipement	388,832	392,325	-	-	388,832	392,325
Amortissement des immobilisations	169,639	193,945	-	-	169,639	193,945
Autre	98,715	48,037	-	-	98,715	48,037
Voyages d'affaires et accueil	27,514	31,233	-	-	27,514	31,233
Formation, perfectionnement et recrutement	20,137	13,947	-	-	20,137	13,947
	11,312,528	11,139,766	445,322	444,279	11,757,850	11,584,045
Excédent des revenus sur les dépenses	\$ 581,300	\$ 304,340	\$ -	\$ -	\$ 581,300	\$ 304,340



Nous joindre

Téléphone

(416) 987-7725

Courriel

reception@oacas.org

Site Web

www.oacas.org

Adresse

75 rue Front Est, bureau 308
Toronto, Ontario
Canada M5E 1V9

